

Centre des impôts de Coutances fermé : la grève suivie



Ouest-France Yann HALOPEAU. Publié le 16/09/2019 à 19h25

La grève a été suivie, lundi 16 septembre 2019, au centre des impôts de Coutances. Fermé au public. Les grévistes craignent le transfert de services. La grève a été **« plutôt bien suivie »** au centre des impôts de Coutances, ce lundi 16 septembre 2019. Une majorité des personnels, **« plus de 60 % estimés »** selon l'intersyndicale Solidaires, CGT, CFDT, CFTC, Unsa. **« On distribue des tracts pour expliquer la menace qui pèse sur notre centre dont on veut transférer certains services vers Saint-Lô, alors que ce service public, dans un Centre Manche rural, doit nécessairement être au plus près de ses usagers »**, explique cette syndicaliste. **« L'État se décharge »** **« On veut que le centre conserve, ici, les services des impôts sur le revenu, de la taxe foncière, du paiement des impôts, de la TVA, des impôts sur les sociétés, les entreprises. Des services qui doivent partir, si l'on en croit le projet départemental, ne laissant ici que les services des actes ventes et successions, de la gestion comptable. »** On transfère **« sous couvert »** d'assurer que les usagers pourront s'adresser **« à quelqu'un au sein de Maisons dites de service, qui n'existent pas encore »**, martèle ce syndicaliste. **« On transfère des services pour mieux supprimer des postes de personnels formés, compétents et pour se décharger sur des personnes non compétentes, dépendantes des collectivités sur lesquelles on fera poser la charge d'un service public »**, assène cet autre syndicaliste. Alerter les élus Le centre de Coutances, **« ce sont 69 000 personnes concernées, soit 38 588 foyers fiscaux pour les impôts sur le revenu. »** Il se charge aussi de 8 260 entreprises **« et ce service professionnel sera envoyé, au 1^{er} janvier 2021, à Saint-Lô et au 1^{er} janvier 2022 est prévu le transfert du service aux particuliers »**, selon les grévistes. Fini l'accueil du public. **« Alors qu'en 2018, notre centre a accueilli 13 124 personnes au service impôts des particuliers et en tout plus de 20 000 personnes. »** Autre argument avancé : **« Un tiers de nos usagers ne savent pas utiliser la télédéclaration. Et plus de 20 % n'ont de toute façon pas accès à Internet. »** Les grévistes poussent les contribuables à tirer la sonnette d'alarme auprès des élus.